



Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 6 Numéro 8

Le 19 avril 2004

Thérèse Martin, agente d'information

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Dans le cadre de la séance ordinaire du 22 mars dernier, le Conseil des commissaires a ouvert trois postes de direction aux écoles de l'Estran, Norjoli et l'Envol et finalement, la Rose-des-Vents. Les titulaires actuels de ces postes ont annoncé leurs projets de départ à la retraite. Les postes seront donc comblés par voie de concours. Un comité de sélection a été formé.

Le mandat de monsieur Gaétan Loof à la direction par intérim de l'école Le Mistral a été prolongé. Il demeurera en poste jusqu'à ce qu'une ou un successeur soit nommé.

Par ailleurs, le Conseil des commissaires a résolu de nommer madame Jeannine Bérubé à la fonction de directrice des services éducatifs à la Commission scolaire des Phares. Elle entrera officiellement en poste le 1^{er} juillet 2004 et succédera ainsi à madame Marthe Beauchesne qui quittera cette fonction pour la retraite. La nomination de Madame Bérubé rendra vacant le poste qu'elle occupe actuellement à la Commission scolaire, celui de coordonnatrice de l'enseignement général au secteur des jeunes. Ce poste de coordonnatrice ou de coordonnateur est donc ouvert dans une perspective de comblement au 1^{er} juillet 2004. Un comité de sélection a été formé.

Dans un autre ordre d'idée, les services de la firme Mallette, SENCRL ont été retenus pour la production du rapport de vérification sur les opérations financières de la Commission scolaire des Phares pour les années 2003-2004 à 2007-2008. En outre, les services de la Caisse populaire Desjardins de Rimouski ont été retenus à titre d'institution financière à qui seront confiées les opérations bancaires de la Commission scolaire pour la période débutant le 1^{er} juillet 2004 et se terminant le 30 juin 2007.

La politique des frais de voyage et de remboursement des dépenses a été revue et le Conseil a résolu d'accepter la « *Politique d'approbation et de remboursement des frais de déplacement et de séjour* ». Ce document sera colligé au *Recueil des règles de gestion de la Commission scolaire*. Le Conseil a également adopté les

Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2004-2005. Cette décision fait suite à une consultation effectuée auprès du Comité de parents de la Commission scolaire et du Comité consultatif de gestion.

Dans le dossier de l'implantation d'une ferme-école au Centre de formation professionnelle Mont-Joli/Mitis, le Conseil des commissaires a accepté l'offre de la Municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage pour l'acquisition d'une terre agricole et de bâtiments au montant de 12 500 \$. Dans le cadre de cette acquisition, la C.S. des Phares s'engage à construire le bâtiment qui abritera un atelier de mécanique agricole. La construction de cet atelier a été autorisée par le Ministère.

Le Conseil a adressé ses félicitations à monsieur Jean-Maurice Lechasseur pour sa nomination comme représentant du secteur de l'éducation et vice-président à la *Conférence régionale des élus*. Par ailleurs, les commissaires ont fixé jusqu'au 30 novembre le mandat des membres du Comité exécutif.

Le gouvernement du Québec a prévu un Fonds d'investissement jeunesse régionalisé et il en a confié la gestion au Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent. L'école Langevin a présenté le projet « *Jeunes serviables pour main-d'œuvre fiable* » correspondant à la mission du Fonds régional et l'aide financière accordée est de 31 935 \$. Dans la perspective où la Commission scolaire des Phares doit signer une convention visant principalement à établir les obligations des parties, les modalités de paiement de l'aide financière, le Conseil des commissaires a entériné le projet « *Jeunes serviables pour main-d'œuvre fiable* » et autorisé le Directeur général à signer les conventions à intervenir avec le CRCD et la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent.

Finalement, à la suite d'une demande d'appui présentée par les employés de CJBR, Radio-Canada Rimouski, le Conseil a résolu de demander à la Société Radio-Canada de maintenir à la station de Rimouski les effectifs requis pour la diffusion d'une information de qualité.

Pour des élèves du *Mistral*

Le bonheur et la réussite à New York

85 élèves des classes d'harmonie et de guitare de l'école Le Mistral ont vécu une expérience exceptionnelle : à la fin mars, ils ont participé au prestigieux concours « *North America Music Festivals* », à New York. Ils étaient les seuls représentants du Canada à ce concours qui a réuni des ensembles et des chœurs provenant de six états américains. Ce festival rassemblait plus de 600 participants.

Les élèves du Mistral ont décroché les honneurs lors de ce concours et ont impressionné le jury qui leur a décerné d'excellentes notes. Le groupe de guitare dirigé par Berthier Francoeur a obtenu le « grade supérieur » avec une note de 95%. C'était alors la meil-

leure performance de la journée. Par ailleurs, l'ensemble d'harmonie dirigé par Noëlline Banville a reçu le « grade excellence » et a obtenu le premier prix dans la catégorie harmonie, le prix du meilleur ensemble de la journée toutes catégories confondues. Vincent Boilard, au hautbois, a été choisi meilleur soliste de la journée.

« Nous avons vécu quatre jours merveilleux, à New York, et cette expérience fut pour toutes et tous aussi enrichissante que valorisante. De plus, nous avons pu découvrir plusieurs attraits importants de cette ville, dont l'Empire State Building et Central Park », a expliqué Noëlline Banville.

« *Le Mot d'Or du français des affaires* »

Une élève du CFRN décroche le 1^{er} prix national

Une jeune femme originaire de Lac-des-Aigles qui poursuit actuellement ses études en secrétariat au Centre de formation Rimouski-Neigette obtenait récemment le premier prix au concours national « *Le Mot d'Or du français des affaires* ». Avec un texte au contenu original et ne comportant aucune faute, Cathy Morin a été classée première par le jury national et pourra donc s'envoler pour la France l'été prochain.

C'est un grand sentiment de fierté qui a été ressenti par l'ensemble des élèves et du personnel du Centre de formation Rimouski-Neigette. Sept élèves du CFRN avaient participé au concours au niveau local. Les trois meilleurs textes ont ensuite été sélectionnés pour le concours national. Les participantes et participants disposaient de 40 minutes pour rédiger un texte contenant de 100 à 150 mots sur les thèmes de la mondialisation et de la coopération internationale. « *Après avoir rédigé le texte, je n'imaginais pas que j'allais obtenir le premier prix. J'ai été très surprise lorsqu'on m'a annoncé la nouvelle et j'avais hâte de la transmettre aux autres!* »

Le concours « *Le Mot d'Or du français des affaires* » a pour objectifs de valoriser et favoriser la maîtrise du vocabulaire français des affaires au Québec auprès des élèves en formation professionnelle au secondaire et en formation technique au collégial. Ce concours s'inscrit dans l'opération internationale annuelle de « La Coupe francophone des affaires » qui se déroule dans 40 pays du monde.

Cathy Morin a tenu à remercier Janette Parent, enseignante au CFRN. « *Elle m'a beaucoup motivée et m'a*

permis d'améliorer la qualité de mon français écrit, en peu de temps. »

Voici donc le fameux texte rédigé par Cathy Morin.

La mondialisation à la rescousse du secrétariat!

Aujourd'hui, avec le phénomène de la mondialisation, la communauté francophone renforce ses liens, malgré la barrière que constitue l'énorme distance entre chacun des pays. En utilisant ce lien déjà établi, nous pourrions envisager un programme d'échange afin de faire découvrir la profession encore méconnue qu'est le secrétariat.

Pourquoi méconnue? Parce qu'en 2004, malgré ce que certains croient, la secrétaire est un être intelligent et travaillant. La preuve, nous participons à des concours de trop haut calibre pour certains universitaires.

Sans vouloir généraliser et accuser à tort, je veux seulement dire que même si nous croyons avoir révolu l'époque des préjugés, oh! surprise, voilà que nous sommes encore en contact avec des gens qui se jugent supérieurs à « la petite secrétaire ».

C'est la raison pour laquelle je propose un ralliement, avec la mondialisation comme alliée. Une association entre toutes les écoles de secrétariats francophones pour améliorer l'image de la secrétaire, donner le goût du français et aussi, permettre de standardiser et améliorer toujours ce merveilleux métier. Nous pourrions du même coup

convaincre les jeunes que s'ils ont le goût de ce métier, de surtout ne pas le renier pour cause de honte!

Donner l'occasion aux gens de s'ouvrir sur le monde est à mon avis, le plus beau cadeau à leur faire. C'est pourquoi la mondialisation est une chance

donnée de combattre le jugement préfabriqué encore trop présent sur cette jolie planète.

Voilà!

Bravo Cathy!

À Saint-Fabien et Saint-Eugène

Les élèves présentent une comédie musicale

Les élèves de l'école l'Écho-des-Montagnes, regroupant les pavillons de Saint-Fabien et de Saint-Eugène-de-Ladrière, participent actuellement à un grand projet de comédie musicale qui sera présentée dans le cadre du 175^e anniversaire de Saint-Fabien. Ce projet rassembleur suscite l'intérêt des jeunes, des enseignants, des parents et de toute la communauté!

Cette comédie musicale sera présentée les 13 et 14 mai prochain, à 19 h, au Vieux-Théâtre de Saint-Fabien. Martine Jean coordonne le projet « *Les jeunes peuvent ainsi découvrir des personnages, des événements qui ont contribué à faire du village ce qu'il est aujourd'hui. Ils ont la chance de vivre toutes les étapes nécessaires à l'élaboration d'activités culturelles en lien avec les Fêtes du 175^e de la paroisse de Saint-Fabien. Notons que Saint-Eugène était autrefois le 5^e rang de Saint-Fabien. Ils préparent donc différentes prestations : chants, danses, petites scènes... pour illustrer les transformations vécues au fil des ans. Chaque classe a été invitée à choisir une époque, un événement à développer et tous ces évé-*

ments seront ensuite présentés par ordre chronologique lors du spectacle », explique Madame Jean.

Des liens sont également faits avec plusieurs compétences transversales et disciplines enseignées. Ce sont surtout les élèves du primaire qui sont impliqués dans le projet mais plusieurs élèves de 1^{re} et 2^e secondaire apportent également leur collaboration, notamment au plan technique. On pourra aussi entendre les membres de la chorale à la fin du spectacle.

Plus de 220 élèves participeront au spectacle, sur scène, lors des représentations. Et en plus, les jeunes ont participé à la rédaction des textes, à la confection des décors et des costumes. « *Cette expérience apporte beaucoup aux jeunes. Elle renforce leur confiance en eux et l'acquisition d'une importante discipline.* »

Notons que les billets pour les représentations des 13 et 14 mai seront disponibles en pré-vente les 5 et 6 mai, entre 15 h 30 et 18 h, à l'école de Saint-Fabien.

Concours québécois en entrepreneurship

Bravo à nos gagnantes et gagnants locaux!

Cette année, 38 projets ont été présentés par des élèves de la Commission scolaire des Phares dans le cadre du *Concours québécois en entrepreneurship*, groupe « Entrepreneuriat étudiant ». La participation a doublé, comparativement à l'édition précédente du concours.

Toujours au niveau local, on retrouvait 28 groupes participants au primaire et 7 au secondaire, ainsi que d'autres groupes en formation professionnelle et éducation des adultes et dans le secteur « mini-entreprise ».

Dans la catégorie primaire 1^{re}, 2^e et 3^e année, le projet gagnant a pour titre « *Magasin d'enfants devenu grand... grand... grand!* » et a été présenté par les élèves de la classe de Nancy Beauchemin du pavillon

Du Sommet, à Padoue. Dans la catégorie primaire 4^e, 5^e et 6^e année, le projet « *L'entreprise et les arts* » a retenu l'intérêt du jury. Il a été présenté par un groupe de 28 élèves de la classe de Robin Caron de l'école Des Sources de Saint-Anaclet.

Dans la catégorie Secondaire général – collectif, le groupe gagnant est constitué de 10 élèves en Insertion sociale et professionnelle du projet *Serre de l'école Paul-Hubert*, sous la responsabilité de l'enseignante Anne-Marie Hudon. Dans la catégorie Formation professionnelle et éducation des adultes, un groupe de 12 élèves en briquetage-maçonnerie du Centre de formation Rimouski-Neigette, sous la supervision de Jean-Marie Bélanger, a remporté la palme avec le projet « *Foire de l'habitation 2004* ».

Par ailleurs, deux projets supplémentaires ont également été retenus comme gagnants. Il s'agit, au primaire, de « *Création d'un livre de recettes* », le projet d'un groupe de 15 élèves de la classe de Gabrielle Langlois du pavillon D'Auteuil, et au secondaire, du projet « *Bois métal récupération* », un projet élaboré par un groupe de 7 élèves en Insertion sociale et professionnelle de l'école Paul-Hubert, sous la responsabilité de l'enseignante Ginette Dugas.

Nous félicitons toutes les gagnantes et gagnants! Ils pourront participer au concours régional qui se déroulera dans quelques semaines. Notons qu'un montant global de 25 750 \$ sera versé cette année aux écoles participantes dans le cadre de la Mesure de sensibilisation à l'entrepreneuriat, un sommet qui n'avait jamais été atteint!

À l'école *Le Mistral*

Pleins feux sur l'Égypte

Durant la deuxième étape, les enseignants en histoire, Dave Ouellet et Alexandre Lavoie, et les enseignantes en français, Marie Thériault, Johanne Lévesque et Denise Saint-Pierre, ont mis sur pied un projet conjoint pour les élèves de 2^e secondaire.

Le projet qui a pour thème « *Pleins feux sur l'Égypte* » demandait aux élèves de rédiger un texte sur un sujet touchant ce pays. Durant leurs cours de français, ils acquéraient des connaissances sur la structure du texte, la grammaire et l'orthographe par le biais de cours magistraux et d'exercices pratiques. En histoire, en équipe ou individuellement, les élèves faisaient la cueillette de données pour la rédaction du texte. De

plus, les nouvelles technologies en information et en communication ont aussi été mises à profit, notamment pour la recherche et la production du texte final.

Le projet était aussi un concours puisque les élèves qui ont présenté les trois meilleurs textes ont été récompensés. Ainsi, Jonathan Desrosiers, Camille Lemieux Beaulieu et Jean-François Bouchard ont mérité respectivement des bourses de 100 \$, 75 \$ et 50 \$ offertes en collaboration avec le Carrefour Jeunesse Emploi, la Table Jeunesse de La Mitis et les enseignants.

Source : Johanne Lévesque

Pour la *Fondation de l'école Paul-Hubert*

Souper spécial de la Fête des Mères

La Fondation de l'école Paul-Hubert invite la population à son souper de la Fête des Mères, le samedi 8 mai, à 17 h 30, à la cafétéria. Un menu spécial de la Fête des Mères a été élaboré, comprenant huit services et des plats aux noms évocateurs tels que le potage délices d'antan, le piccolata di Theresia, le trio du patrimoine et le bouquet de saveurs!

La musique et la danse viendront également agrémenter cette soirée et les participants pourront apporter leur vin. Les billets sont disponibles au coût de 50\$ auprès de Christiane Bouchard, à l'école Paul-Hubert (724-3459). Les profits de cette activité seront réinvestis pour les élèves de l'école.

Pavillon *Aux Quatre-Vents*

Une visite inoubliable pour les élèves

Dans le cadre du projet sur la réussite des garçons, en partenariat avec l'Université du Québec à Rimouski, les jeunes du pavillon *Aux Quatre-Vents* de Saint-Octave-de-Métis ont rendu visite à leur partenaire.

Notre visite a commencé par les laboratoires de sciences (biologie et chimie). Nous avons pu observer de la puce à l'éléphant, du microscope à l'œil nu. Les

professeurs et leurs élèves universitaires ont été très généreux de faire vivre à nos jeunes des activités qui les ont intéressés au plus haut point. Nos garçons, en particulier, avaient les yeux grands comme des 50 cents! Ils avaient mille et une questions à poser.

Croyez-le ou non, il a fallu, nous, les filles, les tirer par la manche pour les sortir des laboratoires. C'était vraiment, mais vraiment beau de les voir aussi actifs

et intéressés. Par la suite, les jeunes étaient pris en charge par les étudiants du module préscolaire/primaire pour faire la visite de l'université.

Voici quelques témoignages d'élèves :

- « *Je ne pensais pas que la bibliothèque était aussi grande. J'ai appris beaucoup de choses et je suis content d'avoir fait cette visite.*

- *Le plus plaisant fut la visite de l'université.*

- *De futurs profs nous ont fait visiter l'université et ils ont insisté sur des endroits importants comme la bibliothèque. J'ai beaucoup apprécié que des étudiants s'occupent de nous.*

- *On est allé voir les très grands gymnases et la classe d'aérobic. Nous sommes aussi allés à la très*

grande bibliothèque. Merci beaucoup pour ce voyage.

- *Quelques futurs profs nous ont fait visiter l'université. J'apprécie que ces étudiants aient pris tout ce temps pour nous.*

- *Nous sommes allés de gauche à droite, de haut en bas. Le local qui m'a le plus impressionné est celui des arts plastiques. Les guides démontraient beaucoup de coopération parce qu'ils nommaient entre eux les endroits intéressants où ils pourraient nous amener.»*

- *C'était une journée fantastique et intéressante. J'aimerais un jour aller à l'université. »*

Source : Suzanne Vinet

Éducation des adultes

Des activités durant le *Mois de la nutrition*

Le 31 mars dernier, les élèves de Saint-Anaclet et du secteur Nazareth ainsi que leur enseignante, madame Réjeanne Whittom, se sont réunis au Centre de formation Rimouski-Neigette pour la présentation de leur cahier sur l'alimentation antioxydante. Chacun des élèves avait préparé une recherche sur un aliment, soit un fruit, un légume, une céréale, des fines herbes, le chocolat ou le thé vert. Le tout, rassemblé dans un même document, était remis aux participants.

Les travaux devaient informer sur la provenance, la description, l'utilisation et la valeur nutritive des aliments. Ces recherches (livres empruntés à la bibliothèque municipale) ont permis l'étude de nombreuses notions en français tout en favorisant une excellente application pédagogique de l'ordinateur et de l'Internet.

Pour rester dans le ton d'une saine alimentation, une dégustation-santé a été servie. Lait de soya, mousse aux fraises et au tofu, chocolat noir, barre de fruits, céleri farci au tofu et fromage, noix, jus de canneberge, jus de pomme et thé vert constituaient la dégustation.

Les objectifs poursuivis étaient académiques tout en préconisant les vertus d'une bonne alimentation. N'est-ce pas ça les compétences transversales?

Rappelez-vous ces mots d'Hippocrate :

« *Que ton aliment soit ta meilleure médecine* ».

Source : Martine Tremblay

Un Plan d'action pour favoriser la santé et la sécurité au travail

Le Comité paritaire de santé et sécurité au travail de la Commission scolaire des Phares a été formé à l'automne 2000 à la suite de besoins exprimés par le milieu. Dans une volonté commune de se regrouper et de travailler de concert, les parties syndicale et patronale ont nommé chacune trois représentantes et représentants pour faire partie du Comité. Pour la partie syndicale, les trois syndicats qui regroupent les enseignantes et enseignants, les employées et employés de soutien et les membres du personnel professionnel sont représentés sur le Comité.

Le Comité paritaire de santé et sécurité au travail a un double mandat : il intervient en santé et sécurité dans les volets préventif et curatif ainsi qu'en santé mentale. Le Comité vise à promouvoir la santé et la sécurité au travail pour l'ensemble du personnel de la Commission scolaire des Phares.

Le Comité a plusieurs réalisations à son actif au cours de l'année 2002-2003 dont, principalement, la distribution d'une fiche d'ergonomie, l'élaboration d'un guide de dépistage et d'intervention précoce en santé mentale distribué à tout le personnel, une tournée des services de garde, la valorisation du personnel de conciergerie via le journal interne de la Commission

scolaire et une formation SIMDUT (Système d'identification des matières dangereuses utilisées au travail - fiche signalétique et étiquetage des produits dangereux).

Pour l'année 2003-2004, le Comité paritaire s'est donné un double plan d'action :

Santé et sécurité au travail :

- Gestion des produits dangereux;
- Principe de déplacements sécuritaires pour les bénéficiaires (formation);
- Promotion du port des équipements de protection individuelle par les employées et employés;
- Suivi à différents dossiers touchant la qualité de l'air en milieu de travail.

Santé mentale :

- Relance du *Programme d'aide aux employées et employés*;
- Affiche de sensibilisation (santé mentale et harcèlement);
- Valorisation du personnel de soutien;
- Diffusion de la vidéo « *Tout va bien dans ma vie!* »;
- Activités sportives et ludiques en collaboration avec le milieu (projet en développement);
- Distribution d'un dépliant d'information sur la santé mentale en collaboration avec l'Association canadienne de santé mentale;
- Formation sur l'intégration des pairs et des employées et employés à la suite d'une invalidité pour des raisons psychologiques.

Ces actions concrètes sont mises de l'avant pour favoriser, au quotidien, une prévention et une intervention efficaces en matière de santé et de sécurité au travail dans les écoles et les centres de la Commission scolaire.

Un impact humain positif et des économies importantes

Les mesures mises de l'avant en santé et sécurité du travail depuis l'année 2000-2001 n'ont pas tardé à

donner des résultats. Elles ont visiblement contribué à faire diminuer les coûts reliés à l'assurance salaire des employées et employés de la Commission scolaire des Phares. En deux ans, ces coûts sont passés de 1,4 à 1,2 million \$. De plus, les prévisions pour l'année 2003-2004 laissent présager une diminution sous la barre du million de dollars. Chez le personnel enseignant du secteur des jeunes, la diminution des coûts en assurance salaire est particulièrement marquée. Si les coûts étaient d'un peu plus d'un million \$ en 2000-2001, ils pourraient, selon les prévisions actuelles, s'établir à 561 770 \$ en 2003-2004.

Comparativement à l'ensemble des 33 commissions scolaires au Québec qui regroupent 18 000 élèves et moins, la Commission scolaire des Phares se classe avantageusement. En 2000-2001, 3,34 % de la masse salariale était versée en assurance salaire au personnel enseignant de la Commission scolaire des Phares, comparativement à 2,60 % pour les autres commissions scolaires. Mais selon les prévisions pour 2003-2004, ce pourcentage pourrait descendre à 1,73 % pour la Commission scolaire des Phares et s'établir à 2,30 % pour l'ensemble des autres organisations scolaires.

Le directeur général adjoint de la Commission scolaire des Phares, monsieur Jacques Poirier, précise que les économies reliées au succès des mesures de prévention et d'aide aux employées et employés ont pu être réinvesties dans les services aux élèves, principalement pour soutenir la réussite éducative (soutien aux écoles, achat de livres dans les bibliothèques, modernisation des équipements informatiques, etc.).

Par ailleurs, le *Programme d'aide aux employés* est maintenant mieux connu et davantage utilisé. Selon les statistiques établies par la firme de consultants Longpré & Associés pour la période s'étendant du 1^{er} décembre 2002 au 30 novembre 2003, 92 personnes ont fait appel à ce programme. Un peu plus de la moitié d'entre elles étaient des enseignantes et enseignants. En outre, la très grande majorité des employées et employés qui ont fait appel au programme d'aide ont noté par la suite un impact positif sur la situation problématique vécue.

« Rendez-vous culturel »

Du 1^{er} au 30 mai se déroulera le *Rendez-vous culturel* de la Commission scolaire des Phares. Un grand nombre d'activités culturelles (musique, chanson, théâtre, expositions...) se dérouleront dans les écoles, sur le thème « *Lumière sur les arts* ». Les membres du personnel de la Commission scolaire, comme les parents et la population en général, pourront alors faire de belles découvertes sur la créativité des élèves. Bon « *Rendez-vous!* ».